

Peut-on démissionner en étant en arrêt maladie?

Par soltane, le 08/10/2008 à 11:27

Bonjour,

Peut-on démissionner en étant en arrêt maladie? et le préavis commence à partir de quel moment? A la date d'envoi de la lettre de démission ou à partir du 1er jour de reprise de travail? Sachant que je dépends de la CC des entreprises des services d'eau et assainissement.

Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement,

Par mickaline57, le 26/09/2014 à 13:40

bonjour,

je suis en arret maladie depuis 17 mars 2014 pour une opération d un canal carpien je n es toujours pas repris le travail depuis car je suis en dépression.

j aimerais savoir si je peux démissionner étant en arret maladie et comment faire pour ne pas faire de préavis.

merci

Par Lag0, le 26/09/2014 à 14:03

Bonjour,

Vous pouvez tout à fait démissionner pendant un arrêt maladie. L'arrêt maladie ne suspendant pas le préavis, il est possible de ne pas reprendre le travail si l'arrêt dure suffisamment longtemps.